



La problématique Chutes de Blocs en Ariège

Direction Voirie et Transports
Service Etudes Routières
Nicolas Brazeilles

ariego.fr

20/11/2017

Présentation du Département

Le Département

- Ariège, Département des Pyrénées comportant 3 zones géographiques, plaine, piémont calcaire et montagne
- 2666km de routes quadrillent le Département classées en 4 catégories en fonction du niveau de service (intérêt, largeur, trafic...)
- 500km de ces RD se situent à une altitude supérieure à 800m

Elles sont affectées par tous types de risques naturels en fonction de leur position géographique (avalanche, glissement, chutes de blocs).

Mais les chutes de blocs touchent l'ensemble du territoire, aussi bien sur le piémont qu'en zone de montagne.



Le Département



Gérer les Risques Naturels

L'organisation de la Direction de la Voirie du Conseil Départemental de l'Ariège, concernant les risques naturels et leur traitement, repose sur :

- une convention renouvelée depuis 2007 avec le RTM, service expert, qui intervient sur demande,
- un technicien géologue au sein du Service Etudes, personne-ressource de la Direction de la Voirie,
- un accord-cadre à bons de commande avec une entreprise de travaux acrobatiques pour purges et travaux de confortement courants,
- les grosses opérations sont traitées sous forme de MAPA.

Le phénomène Chutes de Blocs

Tous les secteurs recensés sont équipés d'une signalisation particulière mise en place par le Département.

Les sites sont répertoriés : Mas d'Azil, Niaux, Foix, Arnave, et ont généralement fait l'objet d'études et de travaux de protection qui ont été réalisés sous maîtrise d'ouvrage du Département, quelque soit la propriété des fonds supérieurs.

Une expertise RTM est déclenchée par le gestionnaire de la voirie pour tout évènement important.

Une surveillance continue est réalisée par nos équipes d'entretien sur les 4 districts routiers du territoire. L'information est communiquée au technicien géologue du Département qui priorise les événements.

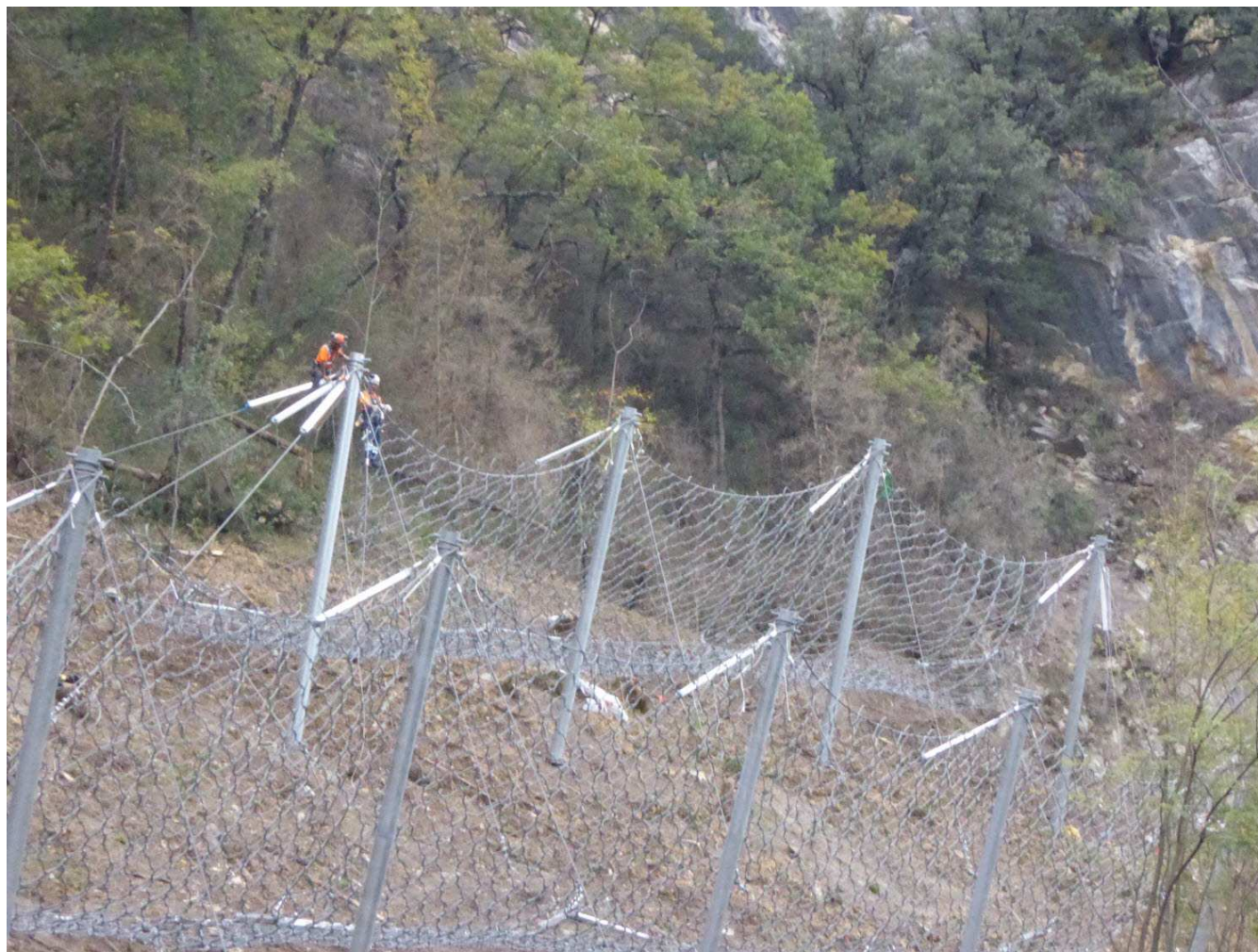
Nous pouvons déclencher à tout moment une inspection-action via l'accord-cadre. C'est le gestionnaire de la voirie qui propose au Président du CD la fermeture de la route ou sa réouverture. Le maire est systématiquement informé.

Un budget de 200 000€ est consacré annuellement aux opérations courantes, purges, dévégétalisation, protections passives, ...

Quelques photos de réalisation







La problématique Chutes de Blocs en Ariège



La problématique Chutes de Blocs en Ariège

**Cas particulier de la
Grotte du Mas d'Azil**

Exemple de la Grotte du Mas d'Azil:

Le département a la particularité d'avoir une route départementale qui traverse longitudinalement la grotte du Mas d'Azil, en suivant la rivière Arize.

Cet accès est soumis à de fréquentes chutes de blocs.

Cette grotte préhistorique naturelle est classée site inscrit, site classé et monument historique.

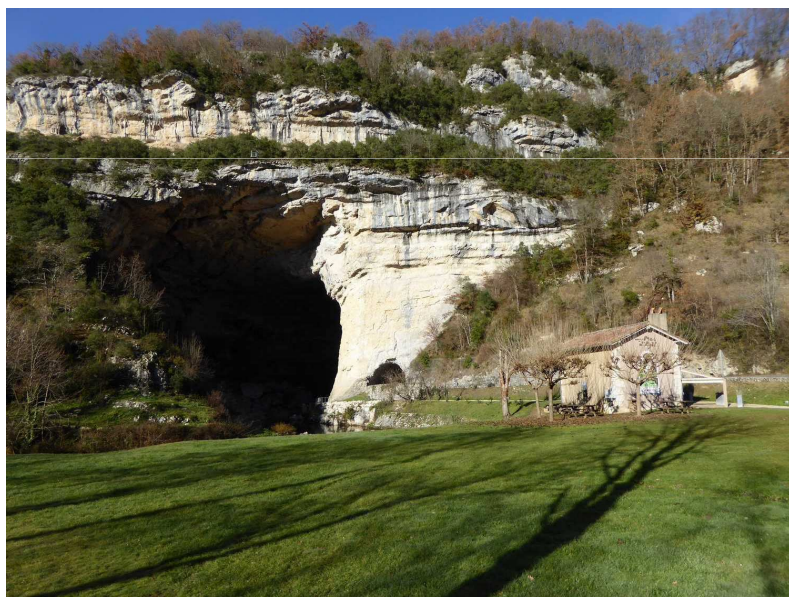
Tous travaux sont donc soumis à autorisation préalable de la DRAC.

Les entrées Nord, Sud ainsi que la voute intérieure sont inspectés tous les trois ans.

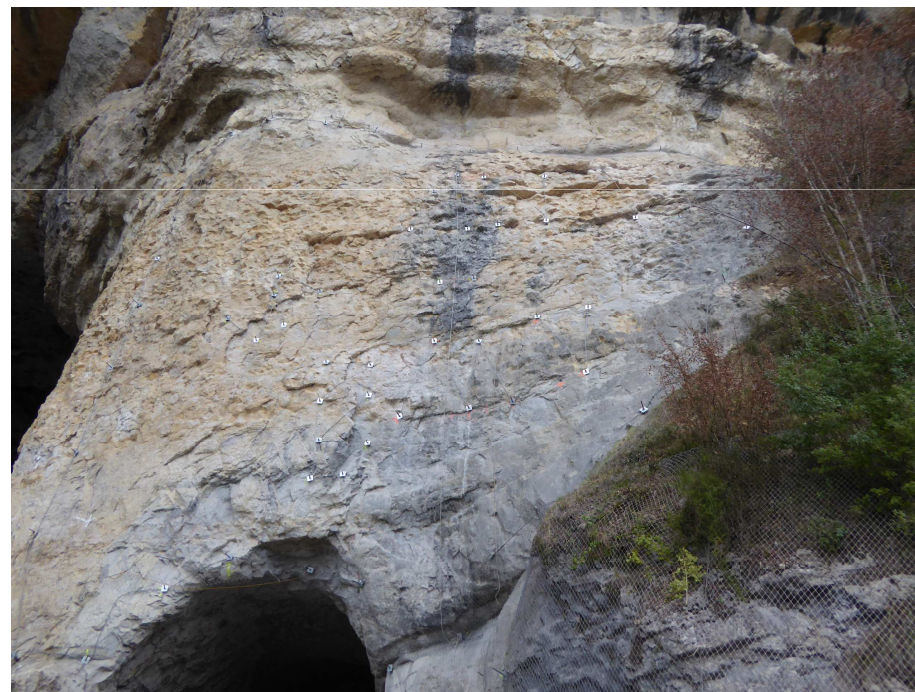
Un suivi précis des événements nous permet de cibler les protections actives et passives à envisager.



Grotte du Mas d'Azil



Entrée Sud



Porche Sud équipée d'un Deltax

Grotte du Mas d'Azil



Vire intérieure
équipé d'un écran
classe II 500Kj

Grotte du Mas d'Azil



Entrée Nord

Grotte du Mas d'Azil



Inspection sur
nacelle Entrée
Nord

La problématique Chutes de Blocs en Ariège

Conclusion

Conclusion

Les routes du Département de l'Ariège sont sensibles aux phénomènes de chutes de blocs. Malgré les efforts consentis, l'approche de ces phénomènes reste le plus souvent empirique.

Un partage d'expérience et la mise en place de documents de référence permettrait de faire évoluer les pratiques.

